SEL DÉSOPILANT

De feu M. GUINDRE,

CI-DEVANT AU GRAND-COMMUN, A VERSAILLES,

Apothicaire de feu Madame la Dauphine et de ci-devant Madame de Provence ; dont le Secret et la Composition sont entre les mains de M. GUINDRE, son Neveu, Apothicaire, reçu dans le Département de Versailles, ayant un seul Dépôt de son Sel rue Helvétius, ci-devant Ste. Anne, N°. 5, au Premier, *Maison du Distillateur, près la rue des Frondeurs, à Paris.*

Guindre

CE SEL ne purge que mollement, sans jamais irriter, ni trancher; il détrempe la masse des humeurs, arrénue et fond, par un usage continu, les concrétions des viscères, en rectifiant le jeu de tout le genre nerveux.

Il se place utilement dans l'épaississement du sang, le dépure des sérosités d'humeurs visqueuses et âcres.

Dans les douleurs de tête, qui tirent leur origine de l'estomac, et dans les maladies de la poitrine, où l'on rejette des humeurs tenaces et gluantes.

Dans la pesanteur, pression, ventosités et rapports de l'estomac, et dans les nausées, maux de cœur, ou envie de vomir, et dans les vomissemens effectifs.

Dans les flatuosités, gonflemens, anxiétés, serremens ou angoisses des personnes sujettes aux vapeurs.

Dans les tiraillemens et douleurs des intestins, ou les coliques d'indigestions.

Dans les douleurs des reins ou de leurs régions; dans celles des lombes, de l'ischion et des cuisses.

Dans les tenêmes et dans l'excrétion des matières muqueuses, grises, rougeâtres et sanguinolentes; dans les cours-de-ventre, et particulièrement dans la dysenterie.

Dans les accidens qui peuvent arriver au flux des hémorrhoïdes, et dans le trop ou trop peu de ce flux.

Dans différentes maladies propres et particulières au sexe; défaut, ou retard des règles; dans l'irrégularité de ces règles, leur trop petite quantité, et quand elles sont décolorées; dans les fleurs blanches et dans les commotions irrégulières du sang, et qui viennent à contre-temps aux femmes enceintes, dans tout le cours de la grossesse, dans tout ce qui s'ensuit après l'accouchement, et dans les coliques convulsives des règles. Dans ce cas, il faut prendre, avant qu'elles reparoissent, pendant six ou huit jours, un paquet de Sel chaque matin, et cela tous les mois, jusqu'à parfaite guérison.

Dans les maladies des Enfans, particulièrement dans l'inoculation, et dans celles qui tiennent leur origine du bas-ventre, et vers l'estomac et des intestins, maux des yeux, gale à la tête et au visage, jaunisse, amaigrissement, ou atrophie, rachitis, ou maladie des os, et dans les convulsions des germes des dents : l'Eau dans laquelle on délaye ce Sel se donne à petite dose dans le cours de la journée, jusqu'à ce que le ventre devienne libre ; et si on ne peut pas parvenir à la leur faire prendre pure, on la leur donnera coupée avec le lait, ou du bouillon non salé, et dans la soupe.

Enfin, dans les maladies des vieillards, où tout devient en presse, en sécheresse, en stricture spasmodique, prurits, ardeur d'urine, affection graveleuse, fluxion, toux cathéreuse ; toutes infirmités qui exigent un usage constant de ce Sel, au moins un tiers de paquet chaque jour. M. GUINDRE, Inventeur de ce Sel, s'en est servi plus de 50 ans, et il lui a fait prolonger sa carrière jusqu'à 90 ans, sans infirmités. On met un paquet de ce Sel dans une pinte, mesure de Paris, qu'on prend le matin, de quart-d'heure en quarr-d'heure, chaude ou froide, au moins six jours, et que l'on continue, suivant le délabrement de la santé.

Il n'exige nulle précaution dans le choix des alimens, pas même dans l'usage habituel du lait, et ne prive pas de déjeûner en lait, café, chocolat, avant ou après l'avoir pris.

Les personnes qui ont des digestions laborieuses, remplies de vents, et le ventre patesseux, en prendront journellement un ou deux verres.

Chaque Paquet de ce Sel coûte 70 *centimes* ou 14 ſ. On le fait dissoudre dans une tasse d'eau bouillante ; après son refroidissement, on la met dans la bouteille, qu'on achève de remplir avec de l'eau commune : la bonne eau est celle où le savon se dissout sans grumeaux. Plusieurs Médecins de Paris et de Versailles le prescrivent et s'en servent avec succès.

M. GUINDRE Neveu, actuellement seul et unique possesseur du Secret et de la Composition du Sel Désopilant depuis le décès de M. GUINDRE, son Oncle, qui en est l'Inventeur, prévient le Public que les seuls Dépôrs de son SEL, sont :

A Béthune, chez M. DELAMBRE, Receveur des Contributions directes.
A Brive, chez M. LA CROIX, Pharmacien.
A Lyon, chez Mlle. ROSIER, Marchande d'Indienne, rue S. Côme, N°. 72.
A Montbrison, chez M. VIDAL, Accoucheur.
A Meaux, chez M. BATAILLE, Md. Epicier.
A Nantes, chez M. LOURMAND fils, Négociant.
A Orléans, chez M. BRÉCHEUX FOURCROY.
A Rouen, chez M. DECAVELANDRE, Md. Bonnetier, Place Notre-Dame, N°. 1.
A Toul, chez M. NAQUART, Directeur des Postes.
A Toulon, chez MM. BOURGES et compagnie, Marchands Clincaillers.
A Toulouse, chez M. BARIE, Receveur des Octrois au Bureau de l'Intérieur.
A Versailles, chez Mme. REYDY, rue de Paris, N°. 1, au coin de la rue de Clagny.

Tout autte Dépôt est désapptouvé par M. GUINDRE.

M. GUINDRE prévient ses Concitoyens que chaque Prise sera signée de son nom, de même que chaque gros Paquet, et que son cachet sera sur tous les Paquets.

L'on n'ajoutera foi qu'aux Avis qui seront revêtus de sa signature.